



DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA BAUSSAINE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mercredi 9 décembre 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Président.

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Daniel CHOTARD, Joseph QUENOUILLÈRE, Gaëlle COÏC, France LEMAITRE, Joël PIEL, Maryvonne RADOUX, Fabienne BIDAL, Jean-Michel PRESCHOUX, Aurélie ROSE.

Absente excusée : Aline BOUVIER.

Secrétaire de séance : Aurélie ROSE.

<i>Nombre de Membres en exercice :</i>	11
<i>Nombre de Membres présents :</i>	10
<i>Nombre de Membres votants :</i>	10

---

Monsieur le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Madame Aurélie ROSE a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Aucune question n'a fait l'objet d'une délibération.

---

✓ Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

---

En préambule, Monsieur le Président rappelle l'objectif principal de cette séance : l'analyse des besoins sociaux.

**1- Bilan des appels téléphoniques.**

Une 2<sup>nd</sup>e prise de contact a été mise en place.

La distribution des boîtes de chocolat se fait selon la même répartition que pour les appels.

**2- Aides facultatives.**

La commission « Demande aide sociale » s'est réunie hier soir.

Le but est de « borner » les choses en fixant un règlement d'attribution des aides facultatives.

Il est fait lecture du document – cf. pièce annexe.

Observation : toutes les aides ne feront pas l'objet d'une communication auprès de la population.

### **3- Analyse des besoins sociaux.**

Une analyse des besoins sociaux nécessite pour qu'elle soit efficace, beaucoup de temps minimum 8 mois, si l'on veut qu'elle corresponde aux besoins réels locaux.

5 étapes doivent être respectées dans le projet :

- 1) Objectifs à définir : utilité, ...
- 2) Création du questionnaire par le comité de pilotage
- 3) Contenu du questionnaire, attente de la population
- 4) Dépouillement + Analyse
- 5) Restitution

↳ Déroulement sur du long terme

Il est proposé de contacter des associations en rapport avec ce domaine mais aussi Madame Marie-Thérèse GAMBLIN, maire de Québriac qui a déjà travaillé sur ce sujet au sein de sa commune, d'une part et qui est chargée de l'action sociale au sein de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, d'autre part.

---

#### ✧ **Questions diverses :**

- EHOP : il est rappelé le rôle de cette association.
- Adhésion à l'UNCCASS : validée à raison de 70€ environ pour l'année.

La séance est levée à 20 heures 15.

## Conseil d'administration du CCAS du mercredi 9 décembre 2020

Jérémy LOISEL

Daniel CHOTARD

Aline BOUVIER  
Absente excusée

Joseph QUENOILLÈRE

Gaëlle COÏC

France LEMAITRE

Joël PIEL

Jean-Michel PRESCHOUX

Maryvonne RADOUX

Fabienne BIDAL

Aurélie ROSE